



CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2023

Le Conseil municipal de la Commune de LE HAM a été légalement convoqué le 11 mars 2023,

L'an deux mille vingt-trois, le 24 mars, à 19h30, le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Madame Diane ROULAND, Maire.

Conseillers :

En exercice	Présents	Pouvoir(s)	Votants
10	7	1	8

Présent(s) : Diane ROULAND, Sébastien RAGOT, Alexandra FONTAINE, Frédéric BARRÉ, Frédérique MATIGNON, Sophie DEROUET, Emmanuelle MORICE

Absent(s) excusé(s) : Christian GARNIER, Patricia DOUILLET, Frédéric ATTHAR

Secrétaire de séance : Alexandra FONTAINE

2023-11 – Ouverture de l'étang

Le Conseil Municipal souhaite effectuer l'ouverture de l'étang.

Le Conseil Municipal informe du maintien de l'association de pêche de l'étang de Bondi qui a repris la gestion de l'étang, plusieurs lâchers seront effectués encore cette année,

Après un tour de table, le Conseil Municipal, **à l'unanimité, décide** :

- D'ouvrir l'étang à partir du lundi de Pâques, pour l'occasion un lâcher sera effectué (10 avril 2023)

Les lâchers seront effectués par l'association de pêche de Bondi, et les tarifs seront définis par cette dernière.

Les formalités de publicité ayant été effectuées ce jour,

LE HAM, le 24 mars 2023

Le Maire,
Diane ROULAND

